



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

DÉLIBÉRATION N° 110/2020/CACL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 14 DECEMBRE 2020 A 09H00
AU SIÈGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

PORTANT APPROBATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (M49) DE LA CACL

Nombre de Conseillers en exercice : 49

Nombre de Conseillers Présents : 36

Nombre de Procuration : 07

Date de la convocation : vendredi 04 décembre 2020

Nombre de suffrages exprimés : 43

Vote :

Pour : 43 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt, le lundi quatorze décembre à neuf heures, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), se sont réunis en présentiel et en téléconférence pour la tenue d'une séance plénière au siège social de la CACL, sous la présidence de Monsieur Serge SMOCK.

ETAIENT PRÉSENTS : Serge SMOCK (présentiel) - Gilles ADELSON (présentiel) - Monique AZER (Visio) - Serge BAFU (présentiel) - Julner BELIZAIRE (présentiel) - Dominique BERTONI (présentiel) - Ruth BIDIOU CEPRIKA (présentiel) - Pascal BRIQUET (présentiel) - Louis-Mike CALUMEY (présentiel) - Daniel CASTOR (présentiel) - Jean-Philippe CHAMBRIER (présentiel) - Kenny CHEN-TUNG (présentiel) - Claire CHINON (présentiel) - Albanie CIPPE (présentiel) - Xavier CLERVAUX (présentiel) - Liser CLIFFORD (présentiel) - Seedna DELAR (présentiel) - Thierry ELIBOX (présentiel) - Serge FÉLIX (présentiel) - Teed GASPARD (présentiel) - Nestor GOVINDIN (Visio) - Sandrine JACQUES-GAÏL (présentiel) - Elaine JEAN (présentiel) - Farah KHAN (présentiel) - Patrick LECANTE (présentiel) - Phong LY (Visio) - Mikaël MANCEE (Visio) - Yolande MILZINK-CINCINAT (présentiel) - Hélène PAUL (présentiel) - Stéphanie PREVOT-BOULARD (présentiel) - Anne-Michèle ROBINSON (Visio) - Hélène SERVIUS (présentiel) - Rolande SILEBER (présentiel) - Eliodore TORVIC (présentiel) - Sandra TROCHIMARA (présentiel) - Patricia VICTOR (présentiel)

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : Yahya DAOUDI → **Procuration** à Sandrine JACQUES-GAÏL - Christian FAUBERT → **Procuration** à Sandra TROCHIMARA - Chester LÉONCE → **Procuration** à Julner BELIZAIRE - Claude PLENET → **Procuration** à Serge FÉLIX - Axel RINO → **Procuration** à Farah KHAN - Magali ROBO-CASSILDE → **Procuration** à Mikaël MANCEE - Corinne SIGER → **Procuration** à Eliodore TORVIC

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Jean-Victor CASTOR - Corine DIMANCHE - Eugène EPAILLY - Roland LOE-MIE - Tineffa NAÏSSO - Marie-Laure PHINERA-HORTH

SECRETAIRE DE SEANCE : Eliodore TORVIC

Exposé des motifs

Le Budget Supplémentaire Assainissement Collectif (M49) 2020 de la CACL relève de la nomenclature budgétaire et comptable (M49) et il a pour objet de reprendre les résultats de l'exercice précédent et éventuellement de décrire des opérations nouvelles, si les résultats n'ont pas déjà fait l'objet d'une reprise anticipée au budget primitif.

Il ne peut être adopté qu'après le vote du compte administratif de l'exercice précédent dont il intègre les résultats. Il comprend les reports provenant de l'exercice précédent, des ajustements de recettes et de dépenses du budget primitif du même exercice, et, éventuellement, des dépenses et des recettes nouvelles.

La reprise des résultats se traduit par :

L'inscription des lignes budgétaires suivantes, quel que soit le mode de vote retenu :

- 001 "solde d'exécution de la section d'investissement reporté",
- 002 "résultats de fonctionnement reporté"

Le projet de Budget Supplémentaire Assainissement Collectif (M49) 2020, soumis à l'approbation du Conseil Communautaire, a été arrêté à **14 609 585,04€** en dépenses et en recettes, valeur toutes taxes, tous mouvements et toutes sections confondus.

Le projet de Budget supplémentaire Assainissement Collectif (M49) 2020 soumis au vote du Conseil Communautaire est présenté conformément à l'état comptable réglementaire, d'autre part.

Vu les articles L.5211-1, L.5211-36 et L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'organisation du débat sur les orientations budgétaires et sur le vote du budget supplémentaire ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au Budget Assainissement Collectif M49;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B du 9 juin 1997 portant création de la CCCL modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération à compter du 1^{er} janvier 2012 modifié ;

Vu la Délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

Vu la Délibération N° 01/2020/CACL du 31 janvier 2020 actant la tenue du Débat sur les Orientations Budgétaires 2020, étape importante dans le cycle budgétaire annuel de la collectivité ;

Vu la Délibération N° 36/2020/CACL du 5 mars 2020 portant vote du Budget annexe Assainissement Collectif (M49) de l'exercice 2020 ;

Vu la Délibération N° 49/2020/CACL du 23 juillet 2020 approuvant le compte de gestion du budget annexe Assainissement Collectif (M49) de l'exercice 2019 ;

Accusé de réception en préfecture 973-249730045-20201214-110AP-2020CACL-DE Date de télétransmission : 21/12/2020 Date de réception préfecture : 21/12/2020

Vu la Délibération N° 52/2020/CACL du 23 juillet 2020 portant vote du compte administratif Assainissement Collectif (M49) de l'exercice 2019 ;

Entendu l'avis favorable du Bureau du mardi 08 décembre 2020 ;

Entendu le **Rapport N° 110/2020/CACL** relatif à l'approbation du Budget supplémentaire du Budget annexe Assainissement Collectif (M49) de la CACL - Exercice 2020.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

DONNE ACTE au Président de son **Rapport N° 110/2020/CACL** relatif à l'approbation du Budget supplémentaire du Budget annexe Assainissement Collectif (M49) de la CACL - Exercice 2020.

APPROUVE le Budget supplémentaire Assainissement Collectif (M49) de la CACL exercice 2020, tel qu'il est présenté dans l'annexe jointe à la présente délibération, arrêté tant en dépenses qu'en recettes, à la somme de **14 609 585,04€** et conformément au tableau ci-dessous :

chapitre	intitule du chapitre	BP2020	DM 01	BS 2020	Total VOTE
	dépenses de la section fonctionnement				
011	Charges à caractères général	60 000	120 000		180 000
012	Charges de personnel	350 000	120 000	20 000	250 000
014	Atténuations de produits				-
65	Charges de gestion courante				-
66	charges financières	203 000			203 000
67	charges exceptionnelles				-
023	Virement à la section d'investissement	1 939 250		98 176	1 841 074
042	Opérations de transferts entre sections	694 000		1 170 224	1 864 224
002	Déficit reporté				-
	RAR 2019				
	Total dépenses	3 246 250.00	-	1 092 048.15	4 338 298.15
	recettes de la section fonctionnement				
	RAR 2019				
013	Atténuation de charges			871 965.38	871 965.38
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	694 000			914 083
70	Produit des services du domaines	2 552 250		220 083	2 552 250
73	Impôts et taxes				-
74	Dotations et participations				-
75	Autres produits de gestion courantes				-
76	produits financiers				-
77	Produits exceptionnels				-
78	reprises sur provision pour risques				-
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE				-
	Total recettes	3 246 250.00	-	1 092 048.15	4 338 298.15

chapitre	intitule du chapitre	BP2020	DM 01	BS 2020	Total VOTE
	depenses de la section investissement				
	RAR 2019			1 426 911	1 426 911
001	Excédent de fonctionnement reporté			9 225 095	9 225 095
013	Subventions d'investissement				-
16	Remboursement d'emprunts	497 000			497 000
	Total des opérations d'équipement	6 781 200		2 645 448	9 426 648
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	694 000.00		220 083	914 082.77
041	Opérations patrimoniales				-
	Total depenses	7 972 199.76	-	13 517 536.89	21 489 736.65
	recettes de la section investissement				
	RAR 2019			4 710 195	4 710 195
001	Excédent d'investissement reporté				-
10	Dotations, fonds, divers et reserves			2 425 147	2 425 147
1068	exedents de fonctionnement capitalisée			5 310 147	5 310 147
13	subventions d'investissements	4 888 950			4 888 950
16	emprunts				-
021	Virement de la section fonctionnement	1 939 250	-	98 176	1 841 074
23	Immobilisations en cours	450 000			450 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	694 000		1 170 224	1 864 224.45
041	Opérations patrimoniales				-
	Total recettes	7 972 199.76	-	13 517 536.89	21 489 736.65

AUTORISE le Président à solliciter les différents partenaires institutionnels, pour le financement des opérations et programmes et à procéder aux inscriptions budgétaires correspondantes.

AUTORISE le Président à procéder à la réalisation des emprunts, sous toutes formes, destinés au financement des investissements prévus au Budget supplémentaire Assainissement Collectif (M49) pour l'exercice 2020 et à signer, à cet effet, les actes nécessaires.

AUTORISE le Président à engager les travaux, les missions de maîtrise d'œuvre et les études se rapportant aux opérations inscrites au Budget supplémentaire Assainissement Collectif (M49) de la CAACL - Exercice 2020, dans le respect du Code des marchés publics et à en attribuer l'exécution, conformément à la réglementation s'y rapportant.

AUTORISE le Président sur ces bases, à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de ces opérations et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires pour la bonne exécution du Budget supplémentaire Assainissement Collectif (M49) de la CAACL - Exercice 2020.

DECIDE de transmettre la présente Délibération à Monsieur le Préfet de Guyane et à Monsieur le Directeur des Finances Publiques de Guyane - Centre des Finances Publiques de Cayenne-Amandiers.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le lundi 14 décembre 2020

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

LA PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

Serge SMOCK

Accusé de réception en préfecture
973-249730045-20201214-110AP-2020CAACL-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020